

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 31/1 (2004)

DOI: 10.11588/fr.2004.1.63324

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

sentations religieuses de la royauté, ni une iconographie spécifique de la Réforme ecclésiastique, ni une ›désacralisation‹ par rapport à une précédente position centrale de la ›légitimation sacrale‹, mais une transformation plus complexe des rapports politiques et sociaux. Le ›Reichskirchensystem‹ ottonien ne serait pas la conséquence directe de l'affirmation de la sacralité du souverain, mais d'un jeu politique complexe et d'un réseau d'intérêts de groupes aristocratiques et d'églises et monastères.

À mon avis, il faudrait examiner de manière plus analytique les rapports complexes entre l'exégèse biblique (mais aussi l'usage ›idéologique‹ de l'Écriture au-delà du ›genre‹ du commentaire exégétique) de l'époque considérée, les développements et les applications d'une terminologie théologique donnée (voir par exemple les expressions *conregnare* et *Epiphania*, p. 281 et 305) et l'idéologie politique: l'auteur, qui rappelle le commentaire de Raban Maur sur Matthieu pour interpréter le *Liber generationis* des Évangélistes de la Sainte Chapelle et de Manchester, laisse souvent de côté les implications de la ›théologie de l'histoire‹ d'un Orose et de l'iconographie des Mages (et, contre l'opinion de R. Deshman, il pense qu'on ne peut pas parler d'une ›épiphanie‹ du roi, p. 308), les interprétations ›politiques‹ et ecclésiologiques envisageables du culte mariale (voir Corbet, Hehl) et de la topographie urbaine sacrée (par exemple dans la représentation de la ville de Constance, laquelle, selon l'auteur, ne refléterait pas une véritable ›compétition‹ avec Rome ou Jérusalem).

Cette monographie, discutable sous plusieurs aspects, est toutefois riche en suggestions et propositions méthodologiques, et nous invite à réexaminer, au-delà des lieux communs, les idées et les paradigmes de l'historiographie traditionnelle pour en vérifier la validité et l'utilité heuristique.

Raffaele SAVIGNI, Bologna

Amalie FÖSSEL, *Die Königin im mittelalterlichen Reich*, Stuttgart (Thorbecke) 2000, in-8°, 443 p. (Mittelalter-Forschungen, 4).

Dans une première grande partie, l'auteur étudie le statut de la reine. La cérémonie de couronnement de la reine prend son essor au X<sup>e</sup> siècle et apparaît pleinement établie à partir du XI<sup>e</sup> siècle; d'abord (du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle) distincte temporellement et géographiquement de celle du souverain, elle s'effectuera plus tard en même temps que cette dernière. Ce couronnement présente des rites spécifiques; le rôle politique que jouera la reine y est clairement situé dans le cadre du *consortium regni* auquel elle accède par la grâce de son mariage. La formule *consors regni* ou *imperii* elle-même est attestée de manière très irrégulière suivant les reines du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Son utilisation devrait malgré tout avoir permis d'ancrer dans les esprits l'idée que la reine en tant que *regni et imperii consors* était associée au pouvoir royal de son mari. La capacité de la reine à disposer de ses biens propres, dot, douaire et éventuelles donations ultérieures, sera de plus en plus limitée au fur et à mesure que l'on progresse vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle; pour les reines du bas Moyen Âge, il s'agit simplement de biens mis en gage à titre de garantie pour la somme d'argent qui constitue leur douaire. Ces reines sont par ailleurs très inégalement pourvues, de la richissime Barbara de Cilli, importante créancière de son mari Sigismond, à la pauvre et fort maltraitée Bianca Maria Sforza, seconde épouse de Maximilien! Les reines n'avaient pas seulement à assurer la surveillance de l'hôtel royal, elles disposaient de leur propre hôtel et d'une chancellerie, ce qui était justifié par les fréquentes séparations des époux. Il apparaît cependant bien difficile de reconstituer ces institutions.

Dans une seconde grande partie, sont examinées les conditions d'ensemble déterminant la capacité politique de la reine. La reine accompagne normalement son mari dans ses incessants déplacements, mis à part quelques moments relativement exceptionnels tels que les

expéditions militaires. Elle pouvait cependant avoir à assurer des tâches politiques à la place de son mari et avoir alors un itinéraire différent du sien. Le rôle politique joué par la reine est d'abord un rôle d'intercesseur en faveur de ceux qui demandaient une faveur au souverain. Cette intervention ne doit pas être considérée comme formelle comme le montre la variété des formules qui l'attestent. Un rôle judiciaire de la reine est épisodiquement attesté aux XI<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles, notamment en Italie; pratiquer l'investiture de fiefs est une fonction qui ne lui incombe guère qu'en période de régence – à l'exception de la réinvestiture par Cunégonde en 1018 de son frère Henri comme duc de Bavière – ou alors de concert avec son époux, de plus en plus de toute façon pour les terres sur lesquelles la souveraine a des droits héréditaires. Dans le domaine de la politique ecclésiastique (attribution d'évêchés ou d'abbayes), le rôle de la reine à l'époque salienne et staufén est attesté mais ne doit pas être surévalué. Cela n'empêchait pas les reines de l'époque ottonienne et salienne de participer aux synodes et d'y jouer un rôle; par la suite leur rôle diminue. Le rôle des reines dans la *memoria* de leurs époux est bien établi et connu pour l'époque ottonienne; sa persistance ultérieure est probable mais reste à établir véritablement.

Une troisième grande partie est consacrée à la place tenue par la reine dans les luttes pour le pouvoir et à son influence politique. Si des compétences politiques effectives de la reine, seule ou aux côtés de son mari, ne sont établies que pour l'époque qui va des Ottoniens aux premiers Staufen, la reine reste tout au long du Moyen Âge un personnage d'influence dont il importe de s'attacher la faveur.

Enfin une dernière partie évoque les moments où des reines ont été amenées à représenter leur mari comme régente dans le royaume ou représentante du souverain.

Globalement, il semblerait que la reine ait disposé, de l'époque ottonienne aux débuts de l'époque staufén, d'un rôle et d'une influence politiques quasi-institutionnels et très loin d'être négligeables; pour les derniers siècles du Moyen Âge, l'influence politique de la reine, sans être forcément médiocre dans la pratique, paraît bien avoir perdu son assise institutionnelle, ce qui doit sans doute être mis en rapport avec les modifications affectant la place de la royauté dans les structures politiques, et tout particulièrement la transformation de la royauté allemande en une royauté beaucoup moins dynastique et beaucoup plus élective.

Si l'on peut relever quelques points faibles – l'ouvrage n'évite pas toujours le défaut de dériver vers une mise bout à bout de petites monographies sur différentes reines; on aurait par ailleurs pu souhaiter que l'auteur entreprenne de replacer la place et le rôle des reines dans une problématique plus large sur la place des femmes dans la société médiévale, en évoquant, pourquoi pas, la problématique récente de la *gender history*; la possibilité de rapprochement avec le livre symétrique de Fanny Cosandey pour les reines françaises de l'époque moderne n'a pas été saisie (on cherche également en vain dans la bibliographie le livre de Monique Sommé sur l'épouse du duc de Bourgogne Philippe le Bon) –, ces quelques réserves ne doivent pas cacher l'essentiel: on dispose désormais avec ce livre à la fois d'une mise au point remarquablement solide sur les reines des périodes ottonienne, salienne et staufén, et d'un questionnaire cohérent et convaincant pour l'étude des reines médiévales; il devrait pouvoir servir de fondement et de source d'inspiration pour des travaux ultérieurs, notamment sur les reines et les épouses princières des derniers siècles du Moyen Âge.

Jean-Marie MÆGLIN, Paris

Sverre BAGGE, *Kings, politics, and the right order of the world in German historiography, c. 950–1150*, Leiden, Boston, Köln (Brill) 2002, VII–444 p. (Studies in the history of christian thought, 103).

Der Vf. analysiert in seiner Studie sechs der Forschung bereits recht gut bekannte historiographische Werke aus dem 10. bis 12. Jh.: die »Res gestae Saxonicae« Widukinds von